

CRYO-JET SYSTEM FRANCE

“DES RÉSULTATS BLUFFANTS”

Installé depuis 1986 à Nice, Jean-Philippe Dupont n'a cessé de développer son cabinet afin d'offrir à ses patients une prise en charge de qualité et diversifiée. Il est en particulier **convaincu des bienfaits de la cryothérapie et a investi dans un Cryoskin et une cabine individuelle (Cryo-Jet System France)**. PAR SOPHIE CONRARD

Balnéothérapie, ondes de choc, tables de verticalisation, rails de transfert pour soulever et faire marcher ou pédaler des patients... Le cabinet de Jean-Philippe Dupont est remarquablement équipé. Aux alentours, il est aussi connu pour sa pratique de la cryothérapie localisée et du corps entier (CCE). Le bouche-à-oreille attire chez lui une patientèle variée et de tous âges : des personnes souffrant de maladies de peau, de troubles du sommeil, de pathologies rhumatologiques, des sportifs de haut niveau (athlètes, footballeurs, rugby-men, pilotes de course...), etc.

Le CHU de Nice intéressé

“À ce jour, la CCE reste un acte hors nomenclature, mais quand je reçois un patient pour qui elle peut s'avérer utile, je l'intègre dans le cadre de mon traitement kinésithérapique”, explique-t-il. Avec succès : “En rhumatologie, les résultats sont épatants. Sur des patients atteints de fibromyalgie, de spondylarthrite, de polyarthrite rhumatoïde ou de sclérose en plaques, on arrive à diminuer considérablement la douleur et à supprimer une partie de leur traitement médicamenteux.



Jusqu'à la moitié des comprimés qu'ils prenaient avant de faire des séances de CCE, voire plus pour certains !”, insiste-t-il. À tel point que le CHU de Nice, ayant constaté les bons résultats sur certains patients, a décidé de s'intéresser à cette technique et a proposé au kinésithérapeute de “participer à une étude pour valider les résultats obtenus et développer des protocoles précis”. Le projet n'en est qu'à ses débuts mais Jean-Philippe Dupont est enthousiaste.

On connaît les bienfaits de la cryothérapie en récupération et en traumatologie, après une opération, suite à un traumatisme osseux, musculaire ou ligamentaire. Sur les maladies de peau également : “Les résultats sont bluffants sur l'eczéma ou le psoriasis. Une séance par semaine suffit à faire disparaître tous les symptômes. Ça marche aussi très bien sur l'algoneurodystrophie. Les patients sont ravis !”

La CCE fonctionne également sur les troubles vasculaires ou encore ceux du sommeil : “Je reçois des pilotes et des hôtesses de l'air qui en souffrent. Deux séances suffisent à tout changer”, assure-t-il. Il obtient aussi d'excellents résultats avec des patients souffrant de hernies discales ou de capsulites. “Je découvre régulièrement des effets bénéfiques de la CCE dont



on m'avait parlé au moment où je cherchais à investir !”

Un espace dédié

Jean-Philippe Dupont a réaménagé une partie de son cabinet, qui est désormais dédiée aux soins de cryothérapie. “Je ne voulais pas qu'on puisse faire l'amalgame avec les soins remboursés par la Sécurité sociale”, précise-t-il. Un vestiaire a été installé pour que les patients puissent se mettre en tenue, et des chaises disposées à proximité de la cabine pour qu'ils puissent discuter ensemble en attendant leur tour. La séance dure environ trois minutes (parfois moins), “c'est plus convivial”. Avec les patients qui présentent des contre-indications pour la CCE [1], le kinésithérapeute effectue des soins de cryothérapie localisée avec le Cryoskin. “Je l'associe notamment avec les ondes de choc (avant ou après) sur les tendinites”, explique-t-il. Cet appareil lui permet aussi de proposer des soins d'esthétique (cryopolylolyse). ■

[1] Infarctus récent, pacemaker, thrombose veineuse profonde, infection respiratoire aiguë, anémie profonde, hypertension artérielle non contrôlée, insuffisance respiratoire ou circulatoire, coliques néphrétiques, allergie au froid...